

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique gave de Cambasque cauterets

De : ACCOB <accob@sfr.fr>

Date : 03/03/2020 13:03

Pour : pref-centralecambasquecauterets@hautes-pyrenees.gouv.fr

Copie à : ACCOB <accob@sfr.fr>

Bonjour Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver notre contribution à l'Enquête Publique du projet de micro centrale sur le gave de Cambasque en fichier joint.

Je vous en souhaite bonne réception

Cordialement,

Le Président

--

✓ ACCOB - Jean Claude Dutter

Tél : 0559344627 / 0695753040

Site de l'association : <http://www.foret-bager.fr/>

— Pièces jointes : —

Enq Pub Cauterets 1 mars 2020.pdf

134 Ko



Association pour la Conservation du Cadre de vie d'Oloron et du Bager

Jean Claude DUTTER, Président
Tel : 06 95 75 30 40 / accob@sfr.fr

Oloron le 3 mars 2020

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Objet : Enquête Publique projet de centrale électrique sur le gave de Cambasque.

Monsieur le Commissaire Enquêteur

L'association ACCOB que je représente émet un avis défavorable au projet de centrale électrique sur le gave de Cambasque

Depuis cinq années nous travaillons à défendre la nature dans les Pyrénées et avons créé un réseau s'étendant du Midi Pyrénées à la côte Atlantique, d'où notre intervention sur cette Enquête Publique.

Nous ne pouvons rester indifférents à ce projet de centrale électrique qui dégraderait un cours d'eau qui appartient au patrimoine, au bien commun. Ce cours d'eau sauvage fait partie intégrante de la beauté de ce site naturel, du paysage, qui favorise l'attraction de ce beau pays.

Canaliser la majeure partie du volume d'eau, revient à détruire en premier lieu le paysage qui je le répète est l'élément principal en matière d'attrait touristique de cette région mais pas seulement.

Diminuer le débit dans le lit naturel revient à fragiliser pour ne pas dire détruire la biodiversité.

Modifier en profondeur les zones naturelles indiquées sur le projet revient encore une fois à aller en sens inverse de ce que prône le gouvernement, qui alarme contre la perte des espèces.

Ce n'est pas pour rien que cette zone ZNIEFF mentionne des espèces hautement protégées puisqu'en voie de disparition pour certaines. Prenons en référence simplement le desman. Ce dernier est un indicateur de nature, de qualité de l'eau encore préservée aujourd'hui dans ce coin naturel.

Canaliser l'eau sur une distance d'un kilomètre huit cent serait de nature à transformer inexorablement le cours d'eau qui perdrait tout son rôle, autant du point de vue sociétal qu'écologique.

Le filet d'eau composant le débit réservé ne pourra certainement pas conserver la vie, la biodiversité, même à minima. En période d'étiage, l'eau se réchauffera puisque le débit est insuffisant pour conserver sa fraîcheur, entraînant la destruction du vivant résiduel qui pourrait dans l'éventualité y demeurer. (*Evoqué TV par Adour Garonne*)

Au dur constat de la perte des espèces tant végétales qu'animales relevés ce jour, il est nécessaire de protéger de tels écosystèmes, au demeurant sensibles et fragiles.

Il est extrêmement important de conserver cette continuité écologique en l'état.

Nous pensons qu'il ne faut pas céder encore une fois aux pressions des spéculateurs de tout genre. La conservation du bien commun doit primer sur l'intérêt d'un ou d'une poignée de privés qui cachent leur jeu derrière un slogan à la mode « économie verte, énergie verte », mots qu'ils s'approprient pour leur image, mais encore et toujours pour s'enrichir au détriment de la planète.

Il y a bien d'autres solutions pour produire de l'électricité, sans continuer à saccager montagne, forêt, paysage et rivières

Nous espérons que nos arguments seront de nature à vous faire réfléchir sur le réel danger de dégradations qu'apporterait ce projet, et vous permettront d'opter pour la décision de protéger l'une des dernières rivières propres de montagne, présente dans nos Pyrénées.

Vous souhaitant bonne réception de notre contribution, nous vous adressons, Monsieur le Commissaire enquêteur, nos respectueuses salutations.

Le Président ACCOB
Administrateur Sepanso 64

Jean Claude DUTTER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dutter', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.